

PSP1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences
psychologiques**A Louvain-la-Neuve - 45 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**Code du programme: **psp1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

PSP1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences psychologiques.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale.

PSP1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Par définition, l'année préparatoire prépare des étudiants gradués ou bacheliers (en psychologie) de Hautes Ecoles à accéder au master en sciences psychologiques, à la fois quant au contenu (en termes de matières) et quant à la spécificité de la démarche universitaire.

PSP1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Programme proposé sous réserve de modifications en fonction du parcours de l'étudiant.

o Section I : Fondements généraux (pratiques et méthodes) (22 crédits)

○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables	Bernadette Govaerts	22.5h+15h	4 Crédits	1q
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille, Jan De Mol, Martin Edwards (coord.)	45h+15h	5 Crédits	2q
○ LANGL1842	Cours d'anglais pour psychologues & logopèdes	Marie Duelz, Sandrine Jacob, Sabrina Knorr (coord.), Carlo Lefevre (coord.), Jean-Paul Nyssen	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LPSP1304	Psychopharmacologie	Eric Constant	22.5h	3 Crédits	1q
○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Nathalie Lefèvre, Ingrid Van Keilegom, Matthieu Van Pachterbeke	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LPSP9001B	Projet de formation (partie B)	Mariane Frenay, Véronique Leroy, Murielle Sack, Dana Samson, Florence Stinghambert	15h+5h	2 Crédits	1 + 2q

o Section II : Fondements psychologiques (23 crédits)

o Minimum 15 crédits à choisir parmi les cours suivants.

Les cours choisis dépendent des lacunes identifiées dans le parcours de l'étudiant(e), en accord avec le(la) Vice-doyen(ne).

⊗ LPSP1201	Psychologie clinique	Jan De Mol, Susann Heenen-Wolff (coord.), Nady Van Broeck, Emmanuelle Zech	60h	6 Crédits	1q
⊗ LPSP1202	Psychopathologie générale	Joël Billieux (coord.), Dominique Charlier, Philippe de Timary	60h	5 Crédits	2q
⊗ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois	30h	3 Crédits	1q
⊗ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Ginette Herman, Géraldine Marique, Florence Stinghambert	60h	6 Crédits	2q
⊗ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou, Vincent Yzerbyt	60h	5 Crédits	1q

⌘ LPSP1206	Psychologie de l'éducation	Serge Dupont (suppléante Isabel Raemdonck), Benoît Galand (coord.), Isabel Raemdonck	60h	6 Crédits	2q
⌘ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	30h	4 Crédits	1q
⌘ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Sandrine Deplus, Jacques Grégoire	45h+15h	5 Crédits	1q

o Choisir 2 cours parmi les 3 cours obligatoires du tronc commun BAC3. (8 crédits)

Les cours choisis dépendent des lacunes identifiées dans le parcours de l'étudiant(e), en accord avec le(la) Vice-doyen(ne).

⌘ LPSP1301	Psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei, Stephan Van den Broucke	30h	4 Crédits	1q
⌘ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement	Simon Beusaert, Mariane Frenay, Benoît Galand, Isabel Raemdonck (coord.), Catherine Van Nieuwenhoven, Marie Van Reybroeck	30h	4 Crédits	1q
⌘ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence sociale	Olivier Corneille	30h	4 Crédits	1q

PSP1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les étudiants porteurs d'un diplôme d'assistant en psychologie ou de bachelier en sciences psychologiques de l'enseignement non universitaire conformément à l'arrêté "passerelles" (catégorie I).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Tous les cours proposés font partie du baccalauréat universitaire en sciences psychologiques et de l'éducation et l'évaluation est identique à celle des étudiants du programme de base: diverses formes d'évaluation formative (feedbacks en cours de formation) et d'évaluation certificative (travaux et examens individuels, travaux en sous-groupes, rapports).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Non diplômant, il donne accès au master en sciences psychologiques.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure EPSY

Acronyme	EPSY
Dénomination	Ecole de psychologie
Adresse	Place Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de psychologie (EPSY)

Responsable académique du programme : [Stephanie Demoulin](#)

Jury

Présidente du jury : **Isabelle Roskam**

Secrétaire du jury : **Moira Mikolajczak**

Personnes de contact

Gestion administrative : **Chantal Masset**